

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 03 AVRIL 2023
DÉLIBÉRATION N° 2023-37

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 8

Conseillers absents : 2

Conseillers représentés : 2

Pour : 9

Contre :

Abstention : 1

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 27 mars 2023, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : BOISSET Vincent - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : BOISSET Vincent à ARDUIN Annie - LEJEUNE Laurent à BOISSET Philippe

Secrétaire de séance : BERTHALON Jérôme

Objet ATTRIBUTION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES GARAGES COMMUNAUX

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal que plusieurs projets ont été ou sont prévus dans la zone du Riou située en face de la Maison de la Vallée.

A côté de la Tour de glace est situé le bâtiment des garages communaux servant aujourd'hui de stockage des engins nécessaires à l'exploitation du site nordique. Monsieur le Maire propose de restaurer ce bâtiment pour le dédier aux activités de pleine nature et touristiques.

Une consultation a été lancée et l'offre retenue est MERLE ARCHITECTURE pour un montant de 1 900.00 € HT.

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Affiché le

ID : 005-210500583-20230403-202337-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le Maire à signer le devis de MERLE ARCHITECTURE pour un montant de 1 900.00 € HT.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS

